

Bel'Horizon

LE MAGAZINE DE BELMONT-DE-LA-LOIRE



6

3^e trimestre 2022
DECEMBRE 2022



Carte
d'identité

Chanteperdrix

Les membres du conseil municipal

La période que nous vivons depuis quelques temps est qualifiée par des mots moroses comme : pénuries, piratages, restriction, tristesse, malheur, guerre, Covid, etc...

Nous élus, pour cette nouvelle année 2023, espérons que nous retrouverons des mots joyeux comme :

abondance, entente, prospérité, joie, bonheur, paix, santé, etc...

et que nous serons heureux de pouvoir les utiliser et surtout les vivre.

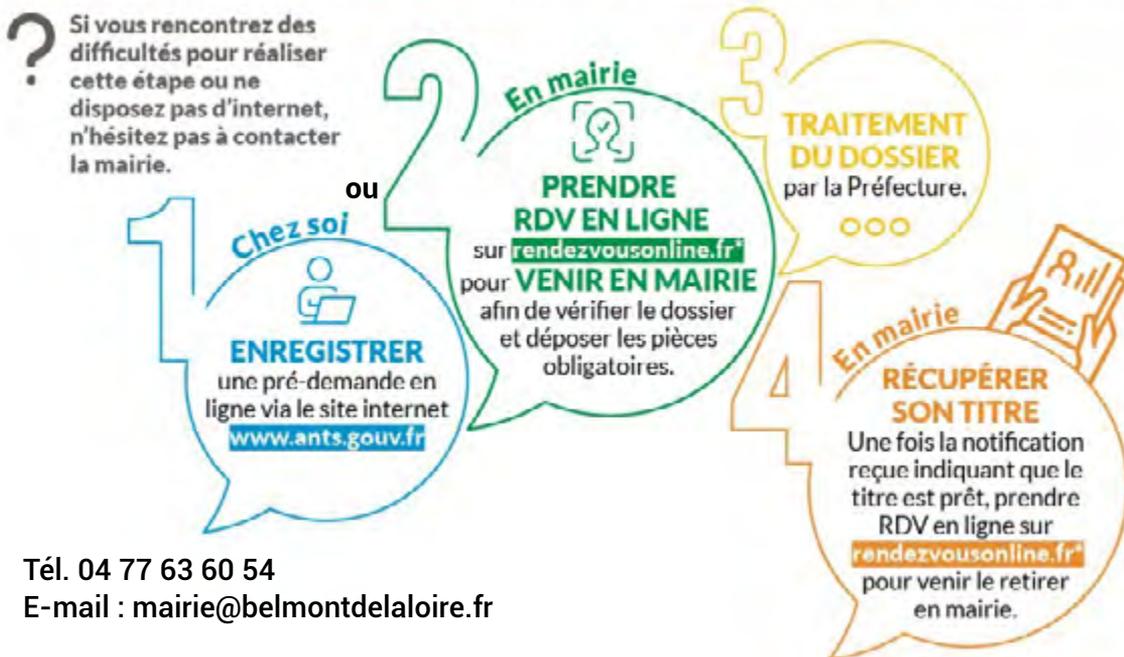
Meilleurs vœux pour 2023

René, Françoise, Pascal : adjoints

Gérard, Gaylord, Gilles : conseillers délégués

Annie, Aurélie, Jean-Louis, Justine, Kévin, Patricia, Sophie, Véronique : conseillers

RÉALISER SA CARTE D'IDENTITÉ OU SON PASSEPORT EN MAIRIE



Tél. 04 77 63 60 54

E-mail : mairie@belmontdelaloire.fr

MAGAZINE D'INFORMATION DE BELMONT DE LA LOIRE

- Parole des élus
- Actualités
- Économie et Finances
- Travaux
- Généralités
- Culture et loisirs
- Mémoire de Belmont
- Charlieu Belmont Cté
- Agendas / Etat civil

Édité en 900 exemplaires - Parution quadrimestrielle - Gratuit

Directrice de publication : Françoise LABROSSE

Comité de rédaction :

Gaylord MERCIER, Conseiller délégué à l'animation,

Aurélie DECHELETTE

Justine GRIZARD

Jean-Louis MATHON

Patricia PIOT

Sophie POLLOCE

Création, mise en page et impression : AGB Imprimerie - Belmont de la Loire



En cette période de l'année, je devrais naturellement débiter mon propos en vous présentant mes vœux les plus sincères mais, avant de le faire, je tiens à revenir sur la période de pénurie en eau potable que notre

village a traversée.

C'est en août dernier, le 9 précisément, que nous avons commencé à pallier le déficit de nos sources par des rotations de camions citernes. Le syndicat voisin du Sornin, en capacité de nous fournir le bien précieux, a répondu favorablement à notre demande, comme il l'avait déjà fait par le passé. Le rythme soutenu des va-et-vient des citernes a duré jusqu'au 10 novembre dernier, soit 3 mois !

Lors de cette période, pas mal de choses ont été dites, notamment le fait que nous achetions de l'eau alors que des fuites sur les canalisations laissaient s'échapper dans la nature cette même eau...

C'est bien mal connaître le fonctionnement de notre réseau et de ceux qui en ont la gestion, que d'avancer de tels propos. Je rappelle que la sécheresse dont nous avons été victimes a commencé relativement tôt, en juin nous étions alertés par le niveau inquiétant de nos captages, les températures relativement élevées pendant l'été et l'automne n'ont fait qu'aggraver la situation.

Ceux d'entre vous qui possédez des puits ou ressources privés ont fait le même constat et pour palier ce déficit ont dû se tourner vers le réseau communal... et ainsi accentuer la consommation globale.

Les nombreux compteurs installés, soit à la sortie des réservoirs, soit aux différents points du réseau et connectés entre eux à un système de télégestion permet de vérifier, en temps réel, les débits des différents réservoirs et par la même les fuites...

Si fuites conséquentes il y avait eues, nous aurions dû faire face à des ruptures de la distribution d'eau, c'est une certitude !

Ce scénario était la crainte tant redoutée pendant ces 3 mois de pénuries. Nous

l'avons évité !

Grâce aux efforts de tous, distributeur, entreprise de transport, technicien, élus et consommateurs qui ont respecté les consignes de restrictions, pour la plupart, nous avons pu assurer la distribution de l'eau potable à l'ensemble des abonnés, sans interruption du service.

Toute cette période a un coût, vous pourrez en prendre connaissance dans les pages qui suivent. Cette dépense onéreuse, je le rappelle ne sera pas prise en charge par l'impôt, car le budget eau est un budget annexe qui s'équilibre exclusivement avec les recettes de ventes d'eau aux consommateurs. La gestion particulièrement rigoureuse de ces dernières années nous permettra de passer ce cap sans augmentation anormale du prix de l'eau. Par contre, cette dépense excessive amputera d'autant notre capacité d'autofinancement pour des travaux futurs qui devront se réaliser, le plus rapidement possible, pour pallier à une nouvelle période d'étiage. Les évolutions climatiques risquent, hélas, de voir ces situations se renouveler, aussi mon souhait le plus cher dans ce domaine est de ne plus revivre une telle situation. Croyez-moi.

À l'aube de l'année nouvelle, vous connaissez ainsi l'une de mes priorités, mais le vœu le plus cher que je souhaite partager avec vous est celui d'une bonne santé, tant physique que morale. Nous partageons tous une période pleine d'incertitudes, de doutes, d'interrogations sur notre demain. Ces périodes de fêtes que nous traversons sont des moments très importants pour ceux qui ont le privilège de les vivre en famille, certains n'ont pas cette chance, je pense à eux et leur souhaite de pouvoir atténuer ce sentiment de solitude.

A vous tous, que le bonheur, la réussite, la santé... vous accompagnent sur le chemin de l'année nouvelle.

Que 2023 soit bénéfique pour Belmont-de-la-Loire et l'ensemble de ses forces vives.

Très Bonne Année !

Jean Luc Matray, Maire

RECENSEMENT DU JEUDI 19 JANVIER AU SAMEDI 18 FÉVRIER 2023

Cette année, Belmont-de-la-Loire réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 19 janvier 2023 jusqu'au samedi 18 février 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous et également plus économique pour la commune.

Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le début du recensement - Contactez la commune : 04 77 63 60 55

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, les logements, etc...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc...), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie de Belmont-de-la-Loire au 04 77 63 60 55.



Pour en savoir plus sur le recensement de la population
rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

À partir du courant de la 2^e quinzaine de janvier

Horaires pour l'enregistrement des dossiers :

Lundi & Jeudi 13h à 16h30 - Mardi & vendredi 8h30 à 11h30

1 samedi par mois 9h à 11h30

Le dépôt des demandes s'effectue uniquement sur rendez-vous

Passeport : prise d'empreintes au dépôt ET au retrait

Carte nationale d'identité : prise d'empreintes au dépôt

Présence du mineur obligatoire au dépôt OU au retrait

**TOUT DOSSIER INCOMPLET
SERA NON TRAITÉ
ET FERA L'OBJET D'UNE NOUVELLE
DEMANDE ET DONC D'UNE NOUVELLE
PRISE DE RENDEZ-VOUS**

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE	CARTE NATIONALE D'IDENTITE
<p>Validité : 10 ans (personne majeure) 5 ans (personne mineure)</p> <p>Timbre fiscal électronique : 86 € (majeurs) 42 € (mineurs de plus de 15 ans) 17 € (mineurs de moins de 15 ans)</p>	<p>Validité : 15 ans (personne majeure) 10 ans (personne mineure)</p> <p>En cas de perte ou de vol : Fournir un timbre fiscal électronique de 25 € A télécharger : CERFA 14011 *02</p>

Liste des pièces à fournir en ORIGINAL

Pré-demande à effectuer sur le site suivant : <https://ants.gouv.fr>

après création d'un compte ; se rendre dans la rubrique «réaliser une pré-demande de CNI et/ou passeport» à imprimer ou à envoyer par mail en Mairie (démarche gratuite).

Attention : indiquer tous les prénoms dans l'ordre exact (les prénoms doivent être séparés par des virgules, aucun espace doit être inséré ni entre les virgules, ni entre les tirets d'un prénom composé), tout comme la filiation qui doit comporter tous les prénoms des parents.

En cas de renouvellement : fournir l'ancien passeport ou la carte nationale d'identité.

Une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (sauf si vous êtes en possession d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 2 ans).

Une photographie d'identité format 35/45. Elle doit être récente (moins de 6 mois pour les mineurs et moins de 4 ans pour les majeurs). Ne pas découper la photo.

Un justificatif de domicile de moins de 1 an (certificat d'imposition ou de non-imposition, quittance de loyer de bailleurs sociaux, facture téléphone fixe ou portable, facture GDF, facture d'électricité, facture d'eau, attestation d'assurance d'habitation). Les justificatifs présentés ne doivent pas être tronqués.

Livret de famille et la carte d'identité des parents pour les mineurs.

Pour les personnes hébergées : une attestation d'hébergement, un justificatif de domicile et la carte d'identité de l'hébergeant.

ADJONCTION D'UN NOM D'USAGE :

Pour un mineur : compléter l'autorisation et la faire signer par les 2 parents.

Pour un majeur : Si ajout d'un nom «Épouse» ou «Époux» : fournir un acte de mariage de moins de 3 mois.

EN CAS DE PERTE OU DE VOL :

Perte : déclaration effectuée en Mairie

Vol : déclaration effectuée au commissariat de police ou à la gendarmerie

Fournir, si possible, un document officiel avec photo (permis de conduire, carte vitale).

DANS LE CAS DE PARENTS DIVORCÉS

Fournir la partie du jugement de divorce définitif précisant le(s) titulaire(s) de l'autorité parentale et fixant le domicile de l'enfant.

EN CAS DE GARDE ALTERNÉE

Fournir un justificatif de domicile des 2 parents et la carte nationale d'identité (ou le passeport); attestation à compléter et à signer par les 2 parents.

ATTENTION : Les passeports et les cartes non retirés dans un délai de 3 mois seront détruits.

ACTUALITÉS

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Lors des élections du CME le 14 octobre 2022, 10 enfants ont été élus conseillers municipaux, à savoir :

Ecole de la Forêt : Mathys BARKAT (CE2), Liam BUTAUD (CE2), Johanne LIEVRE (CM1), Diego BAY (CM1) et Soen LATHUILLIERE (CM2)

Ecole Saint-Christophe : Camille MERCIER (CE1), Maéline PIOT (CM1), Tyffene LABROSSE (CM2), Victor MERCIER (CM2) et Léonie TRONCY (CM2).

Cette élection, qui s'est déroulée dans les mêmes conditions qu'une élection municipale, respecte en plus totalement la parité avec 5 filles et 5 garçons.

Leur première apparition s'est faite lors du défilé du 11 novembre où ils ont pu ainsi représenter tous leurs camarades.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



photographe : Clovis Huet.

Antoine VERMOREL-MARQUES, Député de la Loire, Conseiller départemental était, cette année, présent lors du défilé habituel du 11 novembre aux côtés des enfants des écoles, fanfare, pompiers, gendarmes, anciens combattants, représentants des associations, conseillers municipaux adultes et enfants.

Un échange sympathique et attentif s'est naturellement établi entre le député de la Loire et les belmontais lors du vin d'honneur, offert par la municipalité, à toutes les personnes présentes sur l'esplanade des Arcades.

PRIX FLEURISSEMENT 2022



Samedi 22 octobre, les participants au concours communal de fleurissement étaient reçus à la Mairie pour la remise des prix. La Municipalité remercie les participants au concours pour leur investissement au quotidien tout au long de l'année pour mettre en valeur leur habitation et qui, au-delà, contribuent à l'embellissement de la commune malgré les contraintes climatiques particulièrement éprouvantes cet été.

Par ailleurs, cinq habitations sont inscrites au concours départemental de fleurissement.

DÉPART DE FRÉDÉRIC LAPOUTE

Durant 14 ans, Frédéric a œuvré pour les Belmontais dans plusieurs domaines et en particulier celui des espaces verts. Chauffeur de car scolaire, Fred était particulièrement apprécié des enfants. La commune remercie M. LAPOUTE pour sa grande disponibilité, son assiduité et son souci de la continuité du service public. Félicitations pour son départ à la retraite !



EAU

137 900 € TTC

**Montant total du maintien de la distribution d'eau à toute la population
entre le 9 août et le 10 novembre**

Répartition :

6 180 m³ d'eau achetés au SIEVS pour un montant de 9 400 € TTC (montant arrondi)

Transport camion + participation main d'œuvre SAUR : 128 500 € TTC (montant arrondi)

**ECLAIRAGE PUBLIC**

Considérant la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre, d'engager des actions volontaires en faveur des économies d'énergies et de la maîtrise de la demande d'électricité et considérant qu'à certaines heures ou certains endroits l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue, pour un éclairage public nécessaire, suffisant et durable, celui-ci sera **interrompu toute l'année de 22h00 à 5h00 sur l'ensemble du territoire de Belmont-de-la-Loire, du dimanche soir au vendredi matin** (soit 5 nuits sur 7).

BORNE ÉLECTRIQUE

Une borne de recharge pour véhicules électriques est à votre disposition sur le parking de la mairie, côté place de l'église.

UNE REPRISE DU RESTAURANT L'EDEN

qui, après un relooking effectué par ses nouveaux gérants Iwan RUSLI et Prescillia RUSLI complète l'offre jeune et dynamique des commerces de Belmont.



MÉDIATHÈQUE



L'équipe de la médiathèque a profité de la fermeture estivale 2022 pour recenser, mettre à jour et nettoyer tous les ouvrages mis à disposition des abonnés.

Le 4 mars prochain, une partie de l'équipe se rendra à la Direction Départementale du Livre et du Multimédia afin d'échanger environ 600 documents.

Au sein d'une ville, d'un village, la médiathèque est synonyme de culture et de convivialité.

Cette culture passe par les livres, la musique, les expositions, les rencontres avec des auteurs, les découvertes, le spectacle vivant, etc...

Prévisions 2023

Pour les enfants :

Lecture d'un conte et activité manuelle
derniers mercredis du mois, à savoir :

25 Janvier 2023

22 Février 2023

29 Mars 2023



Au premier trimestre, deux bénévoles interviendront auprès du relais petite enfance. Les dates ne sont pas encore retenues.

Des écrivains locaux, auteurs de romans policiers, viendront présenter leurs livres.

Comme en 2022, l'équipe envisage de renouveler certaines animations telles que l'observation du ciel nocturne ou un spectacle d'été.

Toutes les informations concernant ces animations paraîtront sur les supports de communication (panneaux lumineux, PanneauPocket, facebook, presse...).

Rappel : l'accès à la médiathèque est gratuit.

Permanences : mercredi et samedi de 10h à 12h
et le jeudi de 14h à 18h (vacances scolaires, de 16h à 18h).

Avec tout ce que je sais, on pourrait faire un livre... il est vrai qu'avec tout ce que je ne sais pas, on pourrait faire une bibliothèque.

(Sacha Guitry)



Remplacement WC Centre bourg par un bloc sanitaire

Montant : 29 588,88 € TTC

Intervenant : MOBILIER URBAIN BEAUJOLAIS



Réalisation d'un radier béton (socle sur lequel repose le bloc sanitaire)

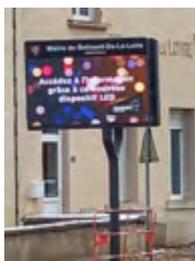
Montant : 1 740 € TTC

Intervenant : Vincent MONCORGE Maçonnerie

Panneaux Lumineux et pilotage de nos supports de communication

Montant : 27 190 € HT

Intervenant : CHARVET DIGITAL MEDIA



Achat Structure jeux Ecole de la Forêt

Montant : 13 132,68 € TTC

Intervenant : KOMPAN

Subvention :

une demande est en cours auprès du Département



Achat véhicule Kangoo occasion

Montant : 11 000 € TTC

Intervenant : GD garage Villers



Réfection murs au cimetière

Montant : 3 441,60 € TTC

Intervenant : Maçonnerie DUPERRON Raphael (Coublanc)

Achat lame neige pour le tracteur Filliat

Montant : 6 045 € TTC

Intervenant : BUCHER Municipal Coudes (63)



Installation d'un abri bus à Saint-Claude

Intervenants : LA RÉGION pour l'abri
et les agents communaux pour la réalisation de la dalle

Des conseillers départementaux engagés pour vous dans le canton de Charlieu



Dans une période particulièrement complexe, le Département est en première ligne, aux côtés des habitants. Grâce à notre vigilance quant au bon usage de l'argent public, mais également aux innovations et projets portés par la majorité départementale, nous avançons et nous nous donnons les moyens de mener à bien nos missions à votre service.

Au cours de nos rencontres sur le terrain, nous constatons l'engagement des élus locaux, le dynamisme des associations et le bien être des habitants dans nos villages. Nous sommes à votre écoute, avec bienveillance, pour contribuer chaque jour au maintien de la qualité de vie dans notre canton de Charlieu. Jérémie Lacroix vous reçoit notamment à l'occasion de ses permanences, ouvertes à tous, un samedi matin par mois à Belmont-de-la-Loire et à Charlieu.

Vous pouvez compter sur nous pour agir pour vous et vous défendre. C'est ce que nous nous employons à faire, chaque jour, avec nos collègues de la majorité au Département de la Loire, dans le cadre d'actions concrètes : réhabilitation des collèges, développement de voies vertes, sécurisation des routes départementales, lutte contre la désertification médicale, soutien aux associations, accompagnement des personnes en difficulté.

Sincèrement.

Clotilde Robin et Jérémie Lacroix

Sornin – Jarnossin

Au FIL de l'EAU



Le changement climatique à l'œuvre...



Aménagement sur le Bézou à St Bonnet de Gray

2022, une nouvelle année de tristes records : records de température, 3 vagues de canicule, rivières complètement à sec sur plusieurs kilomètres pendant plusieurs semaines, première fois que le seuil de crise sécheresse est atteint sur quasiment tout le territoire... Les activités humaines, notamment la production d'eau potable et l'agriculture, sont fortement impactées par la chaleur et le manque d'eau.

Plus que jamais, il est urgent d'organiser l'adaptation du territoire au changement climatique, pour passer de la dépendance à l'eau à la résilience face aux épisodes de météo extrêmes. **Le SYMISOA lance cet hiver une démarche avec l'ensemble des acteurs pour définir collectivement une stratégie d'adaptation sur les bassins du Sornin et du Jarnossin.**

D'ores et déjà, nous savons qu'un des piliers de l'adaptation au changement climatique repose sur la régénération de la nature, qui nous protège en réduisant les conséquences des crises et en facilitant le retour à la normal. Nos travaux de restauration des rivières répondent pleinement à ces enjeux.

Retour sur les travaux réalisés en 2022 :

- **Restauration de la ripisylve** (végétation des berges) par pose de clôtures en retrait, installation d'abreuvoirs et de passerelles, et plantations sur plusieurs secteurs du Sornin et du Jarnossin
- **Entretien de la ripisylve** dans les secteurs à enjeu humains forts.
- **Restauration du Botoret à Chauffailles** : remplacement du pont donnant accès à la ZI et restauration du lit sur 150mL
- **Restauration de la continuité écologique au moulin de Jarrosse** par une rivière de contournement

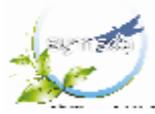


Nouveau pont sur le Botoret à Chauffailles



Rivière de contournement à Jarrosse

- **Restauration des berges de l'étang des Gaces à Charlieu** et installation de pantons.
- **Restauration de la berge rive gauche du Sornin à Pouilly/Charlieu**, le long du camping.
- **Déplacement préalable des réseaux** (eau, électricité, telecom) le long du **Bézou à Charlieu**, avant la mise en recul de la digue et le remeandrage de la rivière, prévus en 2023.



ÉCOLE DE LA FORÊT

Les élèves des trois classes de l'école de la Forêt sont désormais habitués à leurs enseignant(e)s, à leurs camarades et à leur travail.

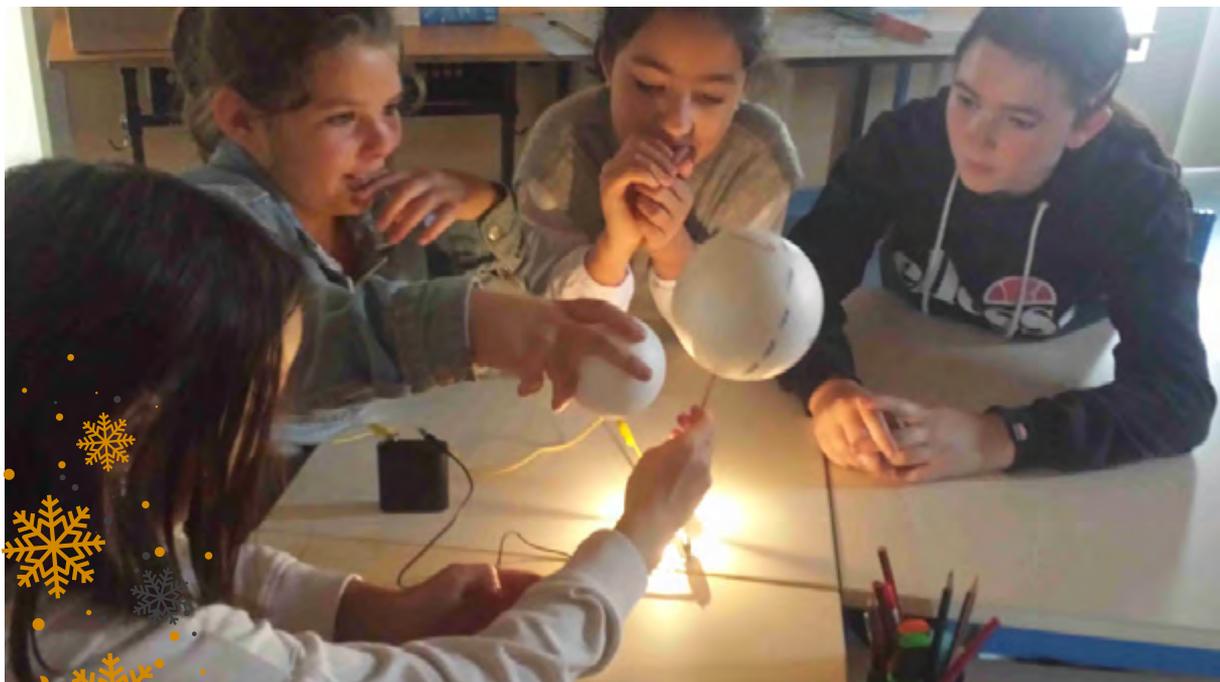


Nous avons la chance de bénéficier des mallettes sciences de la Communauté de Communes. Ces mallettes contiennent tout le matériel nécessaire pour étudier le programme de sciences de la petite section au CM2. Elles nous sont prêtées pour une période, de vacances à vacances, et nous permettent de travailler la démarche scientifique et d'éveiller la curiosité et l'intelligence de nos élèves.

Au début de l'année, les CE2/CM ont étudié les phases de la Lune et ils ont pu réaliser des modèles d'éclipses.

Les inscriptions sont possibles à tout moment par téléphone : 04 77 63 65 42

Pour plus d'informations, consultez notre site ! www.ecoledelaforet.org



ECOLE SAINT CHRISTOPHE

Des nouvelles de l'école St Christophe



Les élèves ont commencé l'année scolaire en musique avec Nora chaque vendredi.

Un répertoire varié de chansons de divers pays, en lien avec notre projet scolaire de l'année sur « la musique dans le monde ».

La compagnie des « 3 Chardons » est venue dans notre école pour offrir à nos élèves un spectacle de qualité.

Le thème abordé était « Vivre ensemble avec nos différences. »

C'est dans un décor féerique que les comédiens ont abordé avec humour et sensibilité, des situations drôles et cocasses. Les sujets traités parlaient de la différence, de l'exclusion mais aussi de l'accueil de la bienveillance, de la solidarité et de l'amitié.

Les enfants étaient ravis de participer au spectacle en mimant et en chantant.

Les élèves de CE/CM ont eu la chance de participer à des ateliers scientifiques proposés par un professeur de sciences du collège Notre Dame.

Dans le cadre de la semaine du goût, nous avons organisé un petit déjeuner à l'école. Un moment très joyeux et convivial : les grands ont pris soin des plus petits en leur préparant des tartines et en aidant les adultes. Les enfants

ont retenu l'importance de manger équilibré et de prendre un petit déjeuner le matin avant de venir à l'école, afin de nourrir à la fois son corps et son esprit ! Certains auraient aimé déjeuner à l'école tous les jours ! Nul doute qu'ils n'oublieront pas ce moment de dégustation entre amis.

Fin octobre, de belles sorcières, des citrouilles rigolotes, des gentils monstres ont envahi la cour de l'école pour fêter joyeusement Halloween. La journée s'est terminée avec un goûter gourmand offert par l'APEL.

Nous félicitons nos 5 élus du conseil municipal des enfants : Victor, Léonie, Tyffene, Maéline et Camille.



L'équipe éducative souhaite à tous une très belle année 2023. Que celle-ci vous apporte joie et douceur dans vos foyers.



Vieillir chez soi sans être seul !

Au printemps, une première réunion lançait le projet d'habitat partagé et accompagné, à destination de nos séniors, porté par l'association Bâtir des Liens et Loger.

Depuis, une vingtaine de bénévoles investis, âgés de 18 à 78 ans, se réunit une fois par mois lors d'ateliers participatifs, pour construire ce projet collaboratif et solidaire, car l'idée est là : Construire ensemble une alternative d'habitat pour vieillir entouré en toute convivialité.

Depuis la création de l'association, des partenariats se sont mis en place :

- le Département de la Loire soutient en allouant une subvention de fonctionnement dédiée à l'aide à la vie partagée,
- Alter'incub Rhône-Alpes poursuit un accompagnement jusqu'en avril 2023 pour un projet d'innovation sociale porté vers l'intérêt collectif,
- le réseau HAPA, réseau d'entraide de porteurs de projets d'habitat partagé et accompagné, contribue à l'avancement et aux orientations du projet d'habitat.

La concertation avec la municipalité de Belmont est essentielle. Elle est informée des démarches du collectif, qui a identifié une maison en centre-bourg pour accueillir ses futurs habitants. La réhabilitation de cette maison pourrait s'inscrire dans un projet de réaménagement global du cœur de village.



Conjointement aux temps d'échanges, un travail s'engage plus précisément autour de l'opération immobilière et du modèle économique.

Au fil des réunions, le projet mûrit, mais sa vraie richesse réside dans la volonté des porteurs du projet à impliquer réellement les futurs habitants sur ce qu'ils souhaitent vivre dans cette aventure humaine, vers une nouvelle forme d'habitat. L'intention est aussi de réunir des acteurs locaux autour de ce projet et de contribuer à la dynamique de territoire.

Pour finir l'année dans la droite lignée de bâtir des liens, un temps de partage s'est déroulé le vendredi 23 décembre, l'occasion pour certains, sensibles à notre cause, d'avoir fait connaissance voire rejoint notre collectif.

***Nous tenons à remercier chaque bonne volonté
qui prend part au débat
et qui nous soutient à sa manière.
Meilleurs Vœux 2023***



L'habitat partagé et accompagné, qu'est-ce que c'est ?

C'est un domicile privé pour des personnes fragilisées. Motivés par une cause commune, les habitants y vivent en proximité et partagent des espaces et des services multiples. C'est cette cause commune qui anime les partenaires pour monter et faire vivre cet habitat et qui incite les habitants à y vivre.

Cet habitat est constitué de logements privatifs regroupés avec des espaces communs, adaptés aux besoins des habitants dans un ensemble à taille humaine, avec un souci d'accessibilité financière. Il est inséré dans la cité, dans un environnement facilitateur, de manière à permettre la participation sociale et citoyenne des habitants.

Les habitants peuvent disposer d'une aide pour la vie partagée avec l'intervention d'un professionnel chargé de la coordination du vivre ensemble. Cette aide se fait en fonction du contenu du projet de vie sociale et partagée que les habitants construisent ensemble.

Ils peuvent également solliciter un accompagnement individualisé pour le soutien de l'autonomie par l'intervention des services sociaux, médico-sociaux et sanitaire.

ASSOCIATION - QUELQUES FORMALITÉS

Toute association doit être représentée par un bureau, élu lors d'une Assemblée Générale. Ce bureau doit être validé par la Sous-Préfecture (un récépissé est délivré sur demande) et se composer, au minimum, d'un(e) président(e), d'un(e) trésorier(e) et d'un(e) secrétaire. La composition du bureau doit également être transmise à la mairie.

Une Assemblée Générale doit être tenue tous les ans environ à la même période.

Tout changement au sein du bureau doit être signalé à la Sous-Préfecture ainsi qu'à la mairie.

Formalités pour les manifestations au minimum 15 jours avant la date de la manifestation

- faire une demande écrite à la mairie :
 - en intérieur : pour la réservation d'une salle communale,
 - en extérieur : pour la réservation d'un espace en indiquant la surface nécessaire
 - pour une demande de container supplémentaire, barrières, compteur, etc...
- pour une buvette : remplir une autorisation d'un débit de boisson temporaire (formulaire à retirer à la mairie) à faire valider par M. le Maire,

D'autre part, faire également vos réservations de matériels auprès du Groupement des Sociétés au 06 81 58 32 89 (sms ou appel).

ADMR du pays de BELMONT

Nous vous accueillons à la maison des services :

- les matins de 9h à 12h du lundi au vendredi,
- les lundis et mardis après-midi de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 13h30 à 16 h.

Vous pouvez nous joindre au : 04.77.63.79.82

msbelmont@fed42.admr.org
ou venir nous voir au
41 place de l'Eglise - 42670
BELMONT DE LA LOIRE



ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

ACCOMPAGNEMENT
HANDICAP

SERVICES
ET SOINS
DES
SÉNIORS

ENTRETIEN
DE LA
MAISON

L'ESPACE de VIE SOCIALE de L'ADMR du Pays de BELMONT : La Maisonnée

Programme des Ateliers de La Maisonnée - Année 2022-2023



Club Chouette & Chanterelle
CPN
2^{ème} et 4^{ème} samedi
de 10h00 à 12h00

Atelier NATURE Club CPN

Partez à la découverte de notre environnement pour connaître et protéger la Nature.

Ouvert à tous, adultes et enfants, dès l'âge de 7 ans (et de 3 à 7 ans, accompagné d'un parent.)

1 samedi sur 2, de 10h à 12h, au local du Club, situé dans la cour de l'école publique de la forêt, à Belmont.



Atelier Bois
A Belmont
2^{ème} et 4^{ème} samedi
de 14h30 à 16h30

Atelier Bois

Ouvert à tous, petits et grands, à partir de 9 ans.

Venez scier, poncer, clouer, construire de petits meubles, des jeux en bois ou des objets déco.....

1 samedi sur 2, de 14h30 à 16h30, au local du Club CPN, situé dans la cour de l'école publique, à Belmont.



Sophrologie
A Belmont
Tous les mercredis :
de 9h00 à 10h30

Atelier de Sophrologie

Offrez vous un temps de détente, rien que pour vous... Venez expérimenter, durant ces séances, divers exercices : dynamiques, de relaxation et de visualisation

Ouvert à tous - Tous les mercredis de 9h à 10h30 - à l'EVS La Maisonnée



Réflexologie
A Belmont
Tous les mercredis
de 18h00 à 19h30

Atelier de Réflexologie

Venez apprendre à pratiquer la réflexologie plantaire en auto-massage et en binôme pour en découvrir tous ses bienfaits.

Ouvert à tous - Tous les mercredis de 18h à 19h30 - à l'EVS



Décoration au Dessin
A Belmont
Le mardi :
de 14h30 à 16h30

Atelier de Dessin

Apprenez les bases du dessin et venez tester diverses techniques sous les conseils de notre animateur.

Ouvert à tous - 3 mardis / mois - de 14h30 à 16h30 - à l'EVS La Maisonnée



Cirque
A Belmont,
Tous les jeudis
de 17h00 à 19h00

Atelier Cirque

Venez découvrir l'art du cirque - jonglerie; foulard, massue / équilibre sur les mains, fil, tonneau, boule...

Ouvert à tous - de 6 à 14 ans - Tous les jeudis - de 17h00 à 19h00 à la salle de théâtre, au complexe sportif du plan d'eau de Belmont.



Marqueterie
A Belmont
1 mardi sur 2 :
de 9h00 à 11h30

Atelier de Marqueterie

Venez découvrir l'art de la marqueterie et composer vous même un décor à base de diverses essences de bois.

Ouvert à tous - 1 mardi sur 2 - de 9h à 11h30 - à l'EVS La Maisonnée



Recrea Eve
A Belmont
Tous les jeudis :
de 10h00 à 17h00

Atelier Recrea Eve

Echange, loisirs créatifs, fabrication de produits ménagers à base d'ingrédients naturels, cuisine, venez partager tout cela dans une ambiance conviviale.

Ouvert à tous - Tous les jeudis - de 10h00 à 17h00 - à l'EVS La Maisonnée.



Informatique
A Belmont
Tous les lundis
de 16h00 à 17h30

Atelier d'Informatique

Vous souhaitez acquérir les bases du travail sur l'ordinateur ou vous perfectionner sur un logiciel ?

Venez en parler à notre animateur un lundi après-midi.

Ouvert à tous - Tous les lundis de 16h00 à 17h30 - à l'EVS.



Français
A Belmont
2^{ème} et 4^{ème} vendredi:
de 9h30 à 11h00

Atelier de Français

Vous souhaitez progresser dans votre communication orale et écrite ? Venez échanger avec les participants de cet atelier lors d'un temps convivial et animé.

Ouvert à tous - 1 vendredi sur 2 - de 9h30 à 11h00 - à l'EVS La Maisonnée



Conseil & Service
Sur RDV à Belmont
ou à domicile

Atelier Conseil & Service / sur RDV

Besoin d'aide pour remplir un formulaire, faire des démarches auprès des caisses de retraites, une déclaration d'impôt, prenez rendez-vous au : 06 82 21 15 18

Ouvert à tous - sur RDV - à l'EVS La Maisonnée ou à domicile.

Si vous désirez en savoir plus, vous inscrire, ou avoir quelques précisions... contactez nous !

Contact : ☎ 06 40 95 57 03

✉ lamaisonnee@fed42.admr.org - EVS La Maisonnée, 41, place de l'église, 42670 Belmont de la Loire

LA COUR DES MIRACLES

Depuis la reprise de septembre, toujours les mêmes adhérents et beaucoup de nouveaux.

La vente de repas s'est très bien passée : 250 repas vendus. Je remercie les personnes qui ont participé à la remise des repas.



Hélène CLER a repris les cours de yoga et nous sommes très contents car son cours est adapté pour les personnes en difficulté.

Sandrine CARON enseigne le yoga dynamique, la gym douce et 3 cours de pilates très appréciés, plus de 65 personnes sont inscrites.

Nora STRICK anime la chorale mais il faudrait un peu de messieurs en plus.

Marie Claude MERCIER est à la dentelle avec Marie Jo JAMBON.

Très contente de toutes les sections, je vous souhaite une très bonne année 2023.

La Présidente, Renée Galland Vonner

Maison Familiale Chanteperdrix

A l'origine

La révérende Mère de l'institut du verbe incarné de Fourvière à Lyon, Marie-Angélique de l'Incarnation n'oubliait pas que Belmont, son pays natal, n'avait jamais été favorisé d'aucune institution religieuse et qu'il y avait un bien immense à faire à la jeunesse de cette population encore robuste dans sa foi.

L'idée d'un couvent de l'ordre du verbe incarné pris forme en 1842, avec l'appui du père Galtier, abbé de la congrégation du verbe incarné de Lyon.

Après l'achat d'un clos nommé «Chanteperdrix», les travaux furent confiés à un architecte qui abusa de leur confiance dans l'élaboration des plans et dans la rédaction des clauses du contrat qui interdisaient aux propriétaires d'intervenir pour modifier ou arrêter les travaux.

Ces derniers furent rapidement menés et lors de sa visite, Sœur Marie-Angélique se rendit compte qu'au lieu de l'humble bâtiment demandé, un bel et vaste édifice s'élevait ce qui allait engendrer des dépenses énormes. Trop tard !

Après moult péripéties et sous la menace de ne plus payer, le bâtiment fut stoppé et livré en l'état.

La communauté, fortement endettée, s'installe dans son nouveau berceau, sommairement aménagé, grâce à la générosité des habitants de Belmont qui ont apporté leur aide pour finir les travaux intérieurs du bâtiment, aménager le terrain pour qu'il puisse être cultivé, ou par l'intermédiaire de dons.

La communauté, reconnaissante, pris en charge l'instruction de quelques jeunes filles.

La qualité de leur instruction fit vite le tour du canton et les demandes se firent de plus en plus nombreuses. Le pensionnat fut agrandi aux dimensions actuelles dès 1882 portant le nom de pensionnat Jeanne d'Arc. Le changement de méthodes d'enseignement, des mentalités engendra la fermeture du pensionnat en 1903.

Entre 1903 et 1969, le bâtiment au rez-de-chaussée, semble avoir été occupé par l'école ménagère (couture, cuisine).

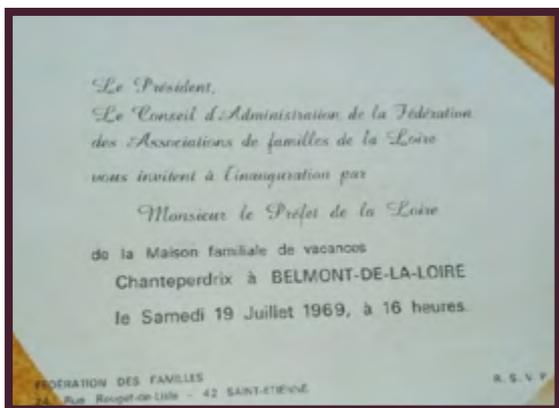
Une maison familiale



LA MÉMOIRE DE BELMONT

En 1969, Chanteperdrix fut rattachée à l'Union de la fédération des maisons familiales, Place Saint Georges à Paris, sous tutelle de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF). Cette fédération est née en 1949 dans le cadre du mouvement familial, suite à la création des congés payés. Des familles se regroupaient pour échanger leurs expériences dans le secteur des loisirs. Au départ, cela ressemblait à des échanges de logements entre familles, avant de prendre la forme de réelles maisons familiales.

L'inauguration eu lieu le samedi 19 Juillet 1969 avec la présence notamment du Préfet de la Loire, du Sénateur, du Conseiller Général, du Député, ainsi que des Maires de Belmont-de-la Loire, Ecoche, Saint Germain la Montagne...



La direction fut successivement tenue par :
Mlle MASSACRIER (1969-1970), M. et Mme CHENAVER (1970-1971),
M. et Mme OFFRE (1971-1974), M. et Mme GALLAND Francisco et Marie (1974-1985)
puis par M. et Mme GALLAND Robert et Bénédicte (1985-1994)
et enfin par Mlle DECLAS et son compagnon (juin 1995-juin 1996).

Le bâtiment est passé de 14 chambres, aménagées au rez-de-chaussée, à 26 chambres avec l'aménagement des jacobines avant 1974, pour compter jusqu'à 65 chambres confortables avec coin toilette, bains, douches.

Chanteperdrix fermera ses portes en tant que maison familiale en 1996

La maison familiale de 1974 à 1994

Racontée par Jacqueline DISY (née en 1933), habitante de Villers-Semeuse (Ardennes-08), venue vivre à Belmont, enfant, pendant la guerre de 1940 à 1945

« Je suis retournée à Belmont en 1976 à la maison de vacances familiale Chanteperdrix qui était dirigée par Monsieur et Madame GALLAND, qui savaient accueillir les vacanciers. On s'y sentait bien. Nous avons de belles chambres avec cabinet de toilette.

Le matin, les premiers arrivés mettaient les bols pour le petit-déjeuner. C'était le premier moment de détente où tout le monde se saluait et on appréciait cet instant.

Ensuite, Daniel, le fils qui secondait ses parents, venait nous expliquer ce que nous allions faire de notre matinée. Quelques fois de grandes promenades ou visiter les entreprises de métier à tisser.

Tout le monde participait à la vaisselle... de bons moments de rigolade mais tout était rangé. Ensuite, chacun faisait ce qu'il voulait. Parfois, des jeux étaient organisés... ce n'était pas triste non plus ! Puis, les hommes jouaient aux boules. Il y avait aussi des excursions en car, pour visiter le Beaujolais et les marchés où il y avait toujours quelqu'un prêt à emmener.

Il y avait plusieurs moniteurs et aussi pas mal de jeunes. Il régnait une bonne entente entre eux, c'est pourquoi Madame GALLAND avait fait une grande table pour tous ces jeunes qui partageaient le repas.

A demeure restait une dame âgée que tout le monde appelait «Nini» et qui tricotait des petits chiens qu'elle distribuait.

Chanteperdrix était un ancien couvent. Je me souviens que mon père y avait fait des réparations pour l'entreprise de Monsieur MORERA ».

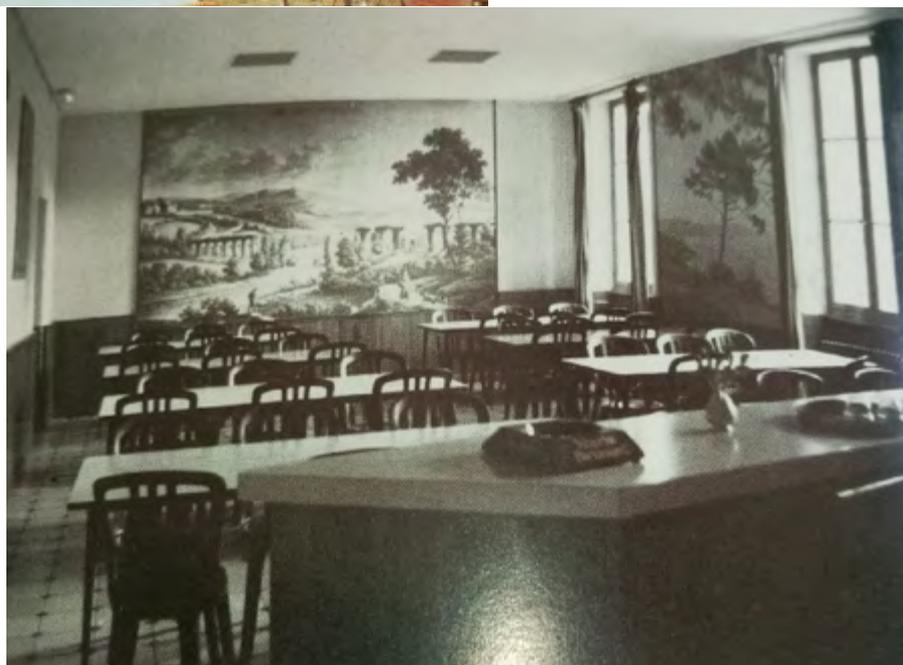
Racontée par Daniel GALLAND, directeur adjoint et animateur durant cette période

Le comité de gestion sous la direction GALLAND se réunissait au moins 4 fois par an. Il était composé notamment des Maires de la commune de Belmont-de-la-Loire, de St Germain la Montagne et d'Ecoche, de Monsieur DELORME, de M.CHASSIGNOL Charles, de Pierre LESPINASSE. Un représentant de l'UDAF assistait à ces réunions.



LA MÉMOIRE DE BELMONT

Le bâtiment comportait 2 dortoirs, 2 salles à manger, des salles de télévision, de jeux et de réunions ainsi qu'une bibliothèque. Il était aussi équipé de machines à laver et d'une salle de repassage. Il se structurait autour d'une grande terrasse, terrains de jeux, de pétanque, de football, volleyball, ping-pong, jardin d'enfants avec manège.



Chanteperdrix était ouverte toute l'année avec 8 personnels permanents. Pendant les vacances scolaires, la maison était réservée en priorité aux familles avec enfants, notamment en juillet et août.

En dehors de ces périodes de vacances, la structure accueillait des personnes du 3^{ème} âge, des séjours de vacances de septembre à juin puis des groupes, stages et sessions en avril, mai, juin, septembre et octobre.

La possibilité de séjours en hiver pour personnes isolées de début novembre à fin février fut ouverte dans les années 1980-83. Cette prestation était laissée aux habitants de Belmont et de la Région, sur le principe d'une résidence pour personnes âgées (RPA). Les personnes passaient ainsi 2 mois au chaud (notamment grâce à la chaudière à sciure) et pouvaient profiter d'une animation par jour et d'au moins 3 veillées par semaine. Au lieu d'être seules l'hiver, elles pouvaient prendre part aux soirées cartes, dominos, chants, bals costumés... Les animaux n'étaient pas acceptés.

A Chanteperdrix, les pensionnaires participaient à certaines tâches réduites au maximum pour se démarquer du service hôtelier ou autres types d'organismes de vacances (entretenir la chambre, mettre et desservir le couvert, essayer et ranger la vaisselle à tour de rôle).

«C'est moi qui faisait la vaisselle avec la petite douchette. J'ai vu des gens faire la vaisselle en maillot de bain. J'en ai pris un paquet de douche à la vaisselle», s'amuse t-il.

Chaque famille devait apporter ses draps, le linge de table et de toilette.

En saison, des activités enfants et adultes (un programme spécifique à chacun) étaient proposées chaque jour. Elles étaient de type jeux intérieurs ou extérieurs, marches, excursions (églises romanes du Brionnais, caveaux du Beaujolais, sortie à Villars les Dombes, Eglise du Brou, Cluny...), soirées...

La structure était dotée d'un minibus pour découvrir la région de façon commentée. L'été, une location de car sans chauffeur était effectuée car cela représentait trop de monde à emmener en excursion pour le petit car.

Les parents pouvaient confier leurs enfants à des monitrices afin de faire d'autres activités ou excursions. En revanche, les repas du matin et soir étaient pris avec toute la famille à la même table...

«J'avais fait un stage en Suisse d'une semaine, pour proposer la gym douce aux vacanciers, au 4^{ème} étage».

Pas d'animation le dimanche afin de laisser le repos aux familles. Ces dernières participaient à la messe et se rendaient sur le grand marché.

Lorsqu'il y avait des animations au village, il n'y en avait pas de programmées à Chanteperdrix. Toutefois, les vacanciers y participaient (concours de pétanque, équipe de foot avec leur propre équipement de maillots pour la fête foraine...).

Tous les lundis, petit déjeuner jusqu'à 10h puis le programme était conçu dans la salle du bar entre l'équipe encadrante et les vacanciers. Chacun formulait ses vœux, ainsi, il n'y avait pas de semaine identique.

LA MÉMOIRE DE BELMONT

« C'était un travail 7j/7, 24h/24. Les journées commençaient vers 7h et s'achevaient à 20h en période creuse mais vers minuit/2h du matin en période d'été...ça prenait du temps mais les gens nous le rendaient bien. »

« C'est la famille qui en a pâti. Nos premières vacances d'été ont eu lieu aux 18 ans de ma fille ».

La structure faisait fonctionner les commerces locaux : la viande chez les bouchers de Belmont, le pain dans les boulangeries de Belmont en alternance, les fruits et légumes chez les primeurs du village, le lait chez Jean LACROIX... « on ramassait la crème sur le dessus à la louche, les petits pots de crème n'abondaient pas ! » Louis et Jean DECLAS livraient des haricots et on les équeutait tous ensemble. M.CARRE amenait salades et carottes... « là, c'était du circuit-court ! ». Les résidents allaient aussi acheter des souvenirs chez PERRAS, chez GOUJON ou encore chez Mademoiselle SANY et s'équipaient en chaussures et pantoufles chez PARRY.

Le projet était de développer encore le bâtiment avec l'aménagement d'une piscine, ce qui commençait à être le souhait des vacanciers de l'époque. Le projet avait été envisagé à la place de l'ancien lavoir mais le coût freina le projet.

Il avait aussi été envisagé un camping dans le pré entre la ferme et Chanteperdrix, mais l'évêché n'a jamais souhaité vendre.

Des liens créés à vie et des souvenirs en pagaille...

«Avec une équipe de Normands et de Nordistes, les hommes s'étaient déguisés en majorettes. On a effectué un défilé dans le bourg. On a fait 4 fois le tour en s'arrêtant dans chaque bistrot. La parade s'est terminée dans la cour de Chanteperdrix avec un grand apéro. On avait répété pendant 15 jours chez moi, ils avaient vidé ma cave... ».

« Un combat de boxe bon enfant s'était organisé entre le bulldog de Cannes et le sanglier des Ardennes ».



LA MÉMOIRE DE BELMONT

«On faisait des campements à Volailles, on prenait le déjeuner chez l'Henriette (MILLY)».

«On s'amusait comme des petits fous. On n'avait pas l'impression de travailler, mais d'être tout le temps en vacances».

«On emmenait notamment les groupes d'Allemands avec le Père Shwartz visiter les églises romanes dans le Brionnais. C'était une journée studieuse. Le lendemain, la tournée du Beaujolais, c'était la débâcle. On en a ramené des cuites !».

«Des habitants de Lille mais aussi des filles, qui sont aujourd'hui des femmes, résidant à Cannes viennent encore aux gîtes chaque année. Ça a créé des liens... !».

«A la fermeture du pensionnat, Sœur Marie-Angélique a créé le 1^{er} couvent du verbe incarné à Galveston au Texas, avec la bénédiction de l'évêque du Texas Monseigneur ODIN inhumé dans l'église d'Ambierle. En 1983, on a reçu un appel des sœurs de ce couvent souhaitant revenir sur le lieu d'origine. On a donc retrouvé et remis en état le cimetière des religieuses car tout était sous les ronces. Il est situé au fond du pré de Chanteperrin, vers la ferme. Il comportait une pierre en granit de 3m de hauteur et était entouré de petites barrières en fer.»

ETAT CIVIL

NAISSANCES



DÉCÈS

Arrêtée le 07/12/2022

Monique VIVRAN 25/12/2021 (transcription en 2022)

Monique MAUDUIT née DRAGON - 11/08/2022

Jean-Charles JULLIEN - 29/08/2022

Simon MCILGREW - 03/09/2022

André THUILIERE - 08/09/2022

Max AUBERT - 10/09/2022

Alexandre COURONNE - 11/09/2022

Marie Louise AUCAGNE - 28/09/2022

Michèle BEL née GOIRAN - 06/10/2022

Denise MERCIER née PERRIN - 08/11/2022

Odette AUVOLAT née DUPERRON - 12/11/2022



AGENDAS 2023

*Sous réserves des Directives gouvernementales sanitaires
Ajout, changement de date ou annulation du fait des organisateurs.*

JANVIER

Samedi 14 : Vœux du Maire - 16h

Vendredi 20 : Don du Sang
Donneurs de sang

Dimanche 22 : Sentier Flamme
Ligérienne - CDOSL - Municipalité
- Associations sportives

AVRIL

Dimanche 2

Repas à emporter - Don du sang

Samedi 8

Animations de Pâques - Arboretum

Vendredi 14

Don du Sang - Donneurs de sang

Samedi 22

Championnat Loire tête à tête

Pétanque club

JUILLET

Mercredi 5 - 19h et 20h

Spectacles dans le cadre du Festival
FERUS - Municipalité

Entre le 10 et le 14 juillet

Musée Mobile - Communauté de
Communes

Dimanche 16

Concours de pétanque - Basket

Dimanche 23

Trail - Bel'montées

Vendredi 28

Kermesse EHPAD - Au bonheur des Aînés

Challenge Terrier - Ouvert à tous

Boule de Belmont

Dimanche 30

Concours sociétaire pétanque

Samedi 29, Dimanche 30, Lundi 31

Fête foraine - Municipalité

Lundi 31

Feu d'artifice - Municipalité

NOVEMBRE

Samedi 4

Soirée dansante - Basket

Sortie du Moto club des Fougères

FÉVRIER

Dimanche 5

Repas à emporter - Pétanque club

Dimanche 26

Concours de belote - Chasse St-Hubert

Repas à emporter - APEL St Christophe

MAI

Samedi 27, Dimanche 28, Lundi 29

Rencontre à Belmont

Jumelage BELERF

Dimanche 14 : Compétition
jeunesses/aînées - Les Intrépides

AOÛT

Samedi 5 : Boule de Belmont
challenge Bouillard - ouvert à tous

Vendredi 11

Cinéma en plein air - Municipalité

Vendredi 25

Don du Sang : Donneurs de sang

Dimanche 27

Rendez-vous aux champs - ASTAP

SEPTEMBRE

Samedi 2 : Boule de Belmont

32 tête à tête - 3^e et 4^e div. Officiel

Samedi 9

Fête des classes en 3

Samedi 16 ou Dimanche 17

Concert - Jumelage Goughin

Dimanche 24

Choucroute - Jumelage BELERF

DÉCEMBRE

Vendredi 8

Illuminations - AREC - Municipalité

Dimanche 17

Visite du Père Noël sur le marché

Municipalité

Vendredi 22

Don du Sang - Donneurs de sang

MARS

Samedi 11

Soirée dansante - Classe en 3

Dimanche 26

Repas à emporter - Au Bonheur des Aînés

JUIN

Mercredi 7 juin : Boule de Belmont
quadrettes vétérans 3^e et 4^e division

Vendredi 9

Rencontre inter clubs - Bel'montées

Dimanche 18

Kermesse école Saint-Christophe

Vendredi 23

Kermesse école de La Foret

Samedi 24 et Dimanche 25

Ball Trap - Chasse Saint-Hubert

Dimanche 25

Journée du patrimoine

Conservatoire du Patrimoine

Vendredi 30

Gala de gym - Les Intrépides

OCTOBRE

Dimanche 1^{er}

Repas à emporter - ADMR

Dimanche 8

Nettoyage chemins

Moto club des Fougères

Dimanche 22

Repas à emporter

Cour des Miracles

DÉCEMBRE 23 JANVIER 24

Du vendredi 8 au 2 janvier 2024

Jeu des vitrines

Municipalité